



Compte rendu de Conseil Municipal **Séance du 11 Mars 2019**

Nombre

de Membres en exercice 15

Date de la convocation : le 6 mars 2019

de Présents 13

de Votants 14

L'an deux mil dix-neuf, le onze mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Grez-en-Bouère, sous la présidence de Monsieur Jean-François LASSALLE, Maire.

Présents : Mme Evelyne PERTHUÉ, M. Dominique LUCAS, Mme Eliane PANNIER, M. Jean-Pierre FOUCHER (Adjoints au Maire), Mme Josiane ROBIN, M. Jérôme BESNIER, M. Yann OLLIER, M. Benoit CONSTANTIN, M. Michel FOUCHER, Mme Sandrine BABIN, Mme Julie LEJEUNE et M. Marc CHAIGNON.

Excusée avec pouvoir : Mme Sophie LEFAUCHEUX, pouvoir donné à Mme Josiane ROBIN

Excusée : Mme Aurore LUCAS

Secrétaire de séance : M. Marc CHAIGNON

Demande d'autorisation d'ajout d'un point à l'ordre du jour

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour : Devis pour les menuiseries du Foyer des Jeunes et Convention de partenariat avec l'association Concordia.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, d'ajouter ces points à l'ordre du jour.

Approbation du dernier procès-verbal

Monsieur le Maire fait procéder au vote du procès-verbal.

VOTANTS : 7 (Mesdames Evelyne PERTHUÉ, Sophie LEFAUCHEUX, Aurore LUCAS, Sandrine BABIN, Julie LEJEUNE et Messieurs Dominique LUCAS, Willy PIPELIER étaient absents excusés lors de la dernière réunion).

POUR : 4

CONTRE : 3

ABSTENTION : 0

Le procès-verbal est approuvé.

Comptes Administratifs et Comptes de Gestion 2018

BUDGET PRINCIPAL :

➤ Section de Fonctionnement

Dépenses	737 433,02 €
Recettes	942 129,06 €
Report de l'exercice 2017	+ 86 581,44 €
Excédent	291 277,50 €

➤ Section d'Investissement

Dépenses	318 561,68 €
Recettes	384 979,90 €
Report de l'exercice 2017	- 34 834,89 €
Déficit	31 583,33 €

Restes à réaliser en dépenses : 69 164,00 €

Restes à réaliser en recettes : 20 000,00 €

L'excédent réel est de 273 696,81 €

BUDGET LOTISSEMENT LE FRENE :

➤ Section de Fonctionnement

Dépenses	205 236,33 €
Recettes	200 672,42 €
Report de l'exercice 2017	+ 11 311,78 €
Excédent	6 747,87 €



➤ Section d'Investissement

Dépenses	200 672,42 €
Recettes	195 765,83 €
Report de l'exercice 2017	+ 7 550,01 €
Excédent	2 643,42 €

L'excédent réel est de 9 391,29 €.

BUDGET ACCUEIL DE LOISIRS :

➤ Section de Fonctionnement

Dépenses	78 287,23 €
Recettes	79 590,89 €
Report de l'exercice 2017	+ 0,00 €
Excédent	1 303,66 €

➤ Section d'Investissement

Dépenses	1 303,66 €
Recettes	578,92 €
Report de l'exercice 2017	- 578,92 €
Déficit	- 1 303,66 €

Ce budget est équilibré par la contribution des communes participantes.

BUDGET BATIMENT MULTI-SERVICES :

➤ Section de Fonctionnement

Dépenses	4 120,34 €
Recettes	4 120,34 €
Report de l'exercice 2017	0,00 €
	0,00 €

➤ Section d'Investissement

Dépenses	210 399,03 €
Recettes	380 868,39 €
Report de l'exercice 2017	166 869,36 €
Excédent	3 600,00 €

Restes à réaliser en dépenses : 3 600,00 €

Restes à réaliser en recettes : 0,00 €

Le budget est équilibré.

Après présentation de l'ensemble des comptes administratifs, Monsieur Jean-François LASSALLE, Maire, se retire de la séance.

Madame Evelyne PERTHUÉ, 1^{ère} adjointe, prend le relais pour faire voter les comptes administratifs les uns après les autres.

Le Conseil Municipal, 13 Pour et 1 Abstention, a approuvé chaque compte administratif de l'année 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les comptes de gestion 2018 établis par Madame la Trésorière de Meslay du Maine, receveur municipal.

Subventions aux associations sportives, sociales et culturelles pour 2019
--

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les propositions suivantes :

Comité d'animation	1 000,00 €
Ass. Défense ennemis de la culture	400,00 €
Club Pongiste	250,00 €
Au Grez du Bad	800,00 €
A.S Grez (Foot)	800,00 €
Comice Cantonal	700,00 €
Jardin Fleuri	700,00 € *
Amicale des Anciens Combattants	200,00 €
A.D.M.R (portage repas)	400,00 €
Générationnements Mouvements	300,00 €

* dont subvention exceptionnelle de 300 €

Mesdames Évelyne PERTHUÉ, Éliane PANNIER et Josiane ROBIN se retirent de la séance pour l'association Familles Rurales.

Familles Rurales	450,00 €
------------------	----------

Le Conseil Municipal valide la proposition ci-dessus par 11 voix Pour.

Mesdames Évelyne PERTHUÉ, Éliane PANNIER et Josiane ROBIN réintègrent la séance.

Subvention écoles et CCAS

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, la subvention suivante :

CCAS **1 000,00 €**

Monsieur Marc CHAIGNON, Président de l'A.P.E se retire de la séance.

Le Conseil Municipal vote par 13 POUR, la subvention suivante :

Association Parents Ecole Publique **3 100,00 €**

Monsieur Marc CHAIGNON réintègre la séance.

Le Conseil Municipal vote par 12 voix POUR et 2 voix CONTRE (Monsieur Michel FOUCHER et Madame Julie LEJEUNE), la subvention suivante :

APEL Ecole St-Jean-Baptiste **1 700,00 €**

DELIBERATION N° 2019-03-01 : Devis pour la réfection de la cour de l'école maternelle

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, 11 voix POUR, 2 voix CONTRE et 1 ABSTENTION :

- **DÉCIDE** de réaliser les travaux de réfection de la cour de l'école maternelle
- **ACCEPTE** le devis le mieux-disant avec l'entreprise EUROVIA d'un montant TTC de 13 512,00 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ce devis.

DELIBERATION N°2019-03-02 : Devis pour l'achat de jardinières

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, 11 voix POUR, 3 voix CONTRE :

- **DÉCIDE** d'acquérir 16 jardinières et 8 potelets afin d'aménager le parking devant le parc des lilas, le Lotissement Bel-Ébat, le Multi-Services et la rue de la Mairie.
- **ACCEPTE** le devis le mieux-disant avec l'entreprise ATECH d'un montant TTC de 8 983,68 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ce devis.

DELIBERATION N°2019-03-03 : Devis menuiseries Foyer des Jeunes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de réaliser les travaux de menuiseries
- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise GITEAU d'un montant de 5 751,31 € TTC
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ce devis.

DELIBERATION N°2019-03-04 : Convention de partenariat avec l'association CONCORDIA relative à la mise en œuvre d'un chantier international

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de restaurer une partie du mur du cimetière par le biais d'un chantier international et la mise en place d'une convention de partenariat avec l'association CONCORDIA
- **ACCEPTE** l'adhésion à l'association CONCORDIA d'un montant de 20 € pour l'année 2019



- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec l'association CONCORDIA.

DELIBERATION N°2019-03-05 : Demande de modification de la dénomination du lieu-dit « La Petite Chèrière »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de cette demande et émet un avis favorable à ce changement de dénomination en créant le nom de lieu-dit « Le Four à Chaux »
- **DIT** que ce nouveau lieu-dit sera enregistré au fichier des voies, lieux-dits, et rues de la Commune
- **PRÉCISE** que cette délibération sera transmise :
 - Au demandeur pour notification, à charge pour lui d'en informer les concessionnaires de réseaux (eau, électricité, téléphone, La Poste)
 - Au Service du Cadastre pour donner suite à cette demande de changement de dénomination de lieu-dit
 - Au service Départemental d'Incendie et de Secours pour mise à jour du plan d'intervention d'urgence

Vu pour être affiché le 20/03/2019

Le Maire, Jean-François LASSALLE



